

L'antenne d'Aubagne de la Faculté des Sciences du Sport de Marseille est ouverte à des cavaliers et VTTistes de bon niveau.

INFORMATIONS GENERALES

Pour pouvoir intégrer la Spécialité Equitation

Il vous faut :

- justifier d'un certain nombre d'années de pratique
- avoir une pratique hebdomadaire régulière attestée
- être titulaire au moins du Galop 5 (si vous pensez avoir le niveau requis sans pour autant avoir les galops correspondants, précisez-le et justifiez-le)
- être licencié(e) FFE
- participer éventuellement à des compétitions

Pour pouvoir intégrer la Spécialité VTT

Il vous faut :

- justifier d'un certain nombre d'années de pratique
- avoir une pratique hebdomadaire régulière attestée
- être licencié(e) FFC et/ou justifier d'un niveau minimal d'engagement (si vous pensez avoir un bon niveau sans pour autant avoir le niveau d'engagement et le classement correspondants, précisez-le et justifiez-le).

Dans tous les cas, un test en équitation ou en VTT pourra vous être imposé avant un avis définitif concernant votre intégration dans la spécialité demandée.

JOURNEES PORTES OUVERTES Faculté des Sciences du Sport de Marseille

SAMEDI 17 FEVRIER 2018 de 9h à 16h30

Site Campus de Luminy Marseille

La responsable pédagogique du Site d'Aubagne Joëlle BARTHELEMY sera présente le matin, n'hésitez pas à vous présenter dès votre arrivée.

Coordonnées du Site AUBAGNE : 07 62 38 49 33

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2018/2019**

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT- Site AUBAGNE -

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Remis au candidat le : Retour le :

Date limite de dépôt du dossier le : **22 juin 2018**

Régime d'inscription : Formation initiale Formation continue *

*Pour les candidats relevant de la formation continue, contacter Brigitte BROCHARD au 04 91 17 04 74.

- Titulaire d'un diplôme français
 Titulaire d'un diplôme de l'Union Européenne
 Titulaire d'un diplôme hors Union Européenne *

* Ne concerne pas :

- l'accès en L1 : procédure spécifique de demande d'admission préalable (DAP),
- les pays à procédure CEF-Campus France : voir la liste sur www.campusfrance.org

CANDIDAT

Mme M. **Nom :** **Prénom :**

Date et pays de naissance : **Nationalité :**

N° INE (pour étudiants en France) :

N° Étudiant (pour étudiants AMU) :

Activité actuelle (étudiant, salarié, autre) :

Adresse actuelle (ne pas mettre de future adresse) :

..... **Ville :** **Code postal** **Pays :**

Tel Fixe : **Tel Portable :**

Adresse électronique : @

Année de dernière inscription dans l'enseignement supérieur : /

FORMATION ENVISAGEE

(Cochez les cases permettant d'identifier la formation pour laquelle vous candidatez et complétez les rubriques correspondantes)

Année dans le diplôme : **LICENCE 1** **LICENCE 2**

APS SPECIALISEE : **EQUITATION** **VTT**

En cas de refus à la formation demandée, accepteriez-vous une réorientation à Marseille Gap

CURSUS ANTERIEUR

Baccalauréat (ou diplôme de fin d'études secondaires)

Série : Année d'obtention : Etablissement :
Département : Pays :

Formation supérieure

Année	Etablissement	Formation	Obtenu
..... /.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
..... /.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

En cas de redoublement, expliquer :

Expérience professionnelle (emplois, stages) :

Autres éléments appuyant votre candidature :

PIECES A JOINDRE

- Lettre de motivation
- Projet professionnel en lien avec les études dans lesquelles le candidat s'engage
- CV
- Bulletins trimestriels de l'année de Première et de Terminale
- Attestations des diplômes obtenus
- Relevés des notes obtenues depuis le baccalauréat ou le diplôme d'études secondaires pour les candidats à l'entrée en 1^{ère} année d'enseignement supérieur (copie),
- Pour les candidats en Licence 1 : joindre un justificatif d'inscription sur PARCOURSUP
- Justificatif d'identité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)

- **Niveau pratique :**

- Pour l'équitation :

- . Niveau du dernier galop obtenu (galop 5 minimum) avec la date d'obtention
- . Nombre d'années de pratique
- . Nombre moyen actuel d'heures de pratique hebdomadaire régulière
- . Licence FFE
- . Résultats aux compétitions avec la copie de la page personnelle de la Fédération Française d'Équitation
- . Et tous les éléments justifiant de votre niveau de pratique

- Pour le VTT :

- . Nombre d'années de pratique
- . Nombre moyen actuel d'heures de pratique hebdomadaire régulière
- . Niveau d'engagement : licence FFC, manches de VTT régionales, participation aux coupes de France...
- . Classement (/au nombre de participants)
- . Et tous les éléments justifiant de votre niveau de pratique

Pour les titulaires de diplômes hors Union Européenne et hors dispositif CEF Campus France, ajouter le document suivant :

- Traduction en français des diplômes étrangers et des relevés de notes obligatoirement authentifiés par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou par tout traducteur assermenté sous peine de rejet du dossier.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous présenté des demandes d'autorisation d'inscription les années antérieures auprès de l'Université d'Aix-Marseille ?

Année de la demande	Diplôme demandé
.....
.....
.....

L'attention du candidat est attirée sur les termes de l'article D613-40 du code de l'éducation : « A l'exception des sportifs de haut niveau, mentionnés à l'article L.611-4, les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans et être âgés de vingt ans au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études. Les candidats, qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, avant un délai de trois ans. Cette condition de délai n'est pas applicable aux élèves des classes préparatoires qui demandent à bénéficier de la procédure de validation définie par la présente sous-section en vue d'accéder à une formation de premier ou de second cycle ».

Présentez-vous plusieurs candidatures à l'Université d'Aix-Marseille au cours de cette année universitaire ?

OUI NON

En cas de demandes multiples d'autorisation d'inscription au sein de l'Université d'Aix-Marseille pour une même année universitaire, le candidat devra déposer plusieurs dossiers.

Nom : Prénom :

Je déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent et les documents fournis sont exacts.

A..... le...../...../..... Signature du candidat,

(Et du responsable légal si mineur)